

l'alf attaché à la personne est aussi bien le suppléant que le serviteur de cette personne. Sorte d'*alter ego*, il se tient, inapparent dans sa forme éclatante, près du sujet qui lui est confié : travailleur toujours actif, toujours vigilant, toujours prêt, jamais lassé.

Si extraordinaire qu'elle paraisse, en nos jours de doute railleur et de croyance négative, la foi à ce protectorat incessant des alfs serviables eut pour adeptes, bien des siècles avant l'introduction du système religieux des Eddas, toutes les nations vivant au nord de la Baltique. Durant ces âges, dont l'éloignement effraie l'imagination, parmi ces nations en lutte perpétuelle avec les rigueurs de la nature, il y eut même des sectes qui, ne sachant à quelle cause attribuer l'affection toute paternelle vouée à l'humanité par ces génies de lumière, s'étaient habituées à les honorer comme les âmes des ancêtres ressuscités dans une invisible immortalité, et continuant la vie de famille auprès de leurs descendants. Elles supposaient que « les âmes, après la mort, passaient dans la société des *Alfes*, c'est-à-dire des esprits protecteurs des pays, cantons, familles ou individus ; et ils leur assignaient pour demeures les montagnes ou collines des environs. Ces esprits gardiens étaient considérés eux-mêmes comme des âmes et se confondaient avec celles des morts » (1).

CHAPITRE SEPTIÈME.

Les Alfs victimes de la calomnie.

Il est, je l'ai fait pressentir, quelques ombres à ce tableau ; mais comparativement modernes et se ressentant de

(1) Munter, ap. Depping, ouvr. et lieu cités.